

Compte Rendu de la Commission de la Recherche du 29 mai 2008

Présents : Marc Bourreau (rapporteur), Laurent Pautet, Bernard Robinet, Armand Lévy, Yves Grenier, Isabelle Bloch, Yves Guiard, Olivier Cappé, Jérôme Hugues, Yves Jaouen

I - Animation de la Recherche

I.1 - Projet de règlement intérieur de la commission

Une première version d'un texte définissant le champ d'action de la Commission de la Recherche et son mode de fonctionnement est discuté. HM attend le retour de commentaires et suggestions pour son amendement. (*Pièce jointe*)

Opposition de certains à la proposition que les directeurs d'ICF issus de TELECOM ParisTech soient membres de droit de la commission (une partie de la discussion ayant porté sur le fait de savoir si le fait qu'un directeur d'ICF soit local était un argument favorable compte tenu du caractère trans-sites des ICF). Débat sur ce point.

Le rôle du bureau permanent de la commission est discuté : il comporte une personne par département, dont le rôle sera de faire le lien entre la commission de la recherche et les EC du département.

I.2 Les moyens de la Recherche

- Un espace en ligne sera construit (wiki, eole...) où seront postés les comptes rendus, les informations relatives à la recherche, etc.
- Ce qui existe déjà, à différents endroits :
 - o Liste des séminaires (LTCl)
 - <http://www.tsi.enst.fr/~maitre/LTCl/seminaires.html>
 - o Liste des ressources (page Isabelle Bloch)
 - <http://www.tsi.enst.fr/~bloch/AppelsOffre/aap.html>
 - o Page projets structurants de Florence Ruhlmann
 - https://eole.telecom-paristech.fr/recherche/Nos_Projets_Structurants/
 - o Page de l'agenda de la recherche (disponible aux EC pour y poster les annonces de toutes manifestations)
 - https://eole.telecom-paristech.fr/vie-ecole/Les_nouvelles/agenda/
 - o Page sur la bibliométrie et les indicateurs
 - <http://www.tsi.enst.fr/~maitre/LTCl/bibliometrie/>

1.3 Informations

a) Signature du GIS PARISTIC (groupement d'intérêt scientifique) entre l'Ecole et l'UPMC (au titre du LIP6) dans les domaines globalement couverts par la Section 07 du CNRS : informatique, réseaux, gestion de l'information, multimedia, électronique numérique. Ce document est envoyé à la signature du 3^e partenaire : le département ST2I du CNRS.

b) Rappel : la direction de la recherche soutient financièrement : des projets de colloque, des invitations de sabbatiques ou visiteurs, des séminaires. Les demandes lui sont transmises et discutées en Commission de la Recherche

c) Les budgets Carnot sont distribués en partie aux départements et contribuent pour l'autre partie à l'animation de la recherche.

d) HM a envoyé depuis un mois une liste des collaborations parisiennes / saclaysiennes des départements aux chefs de département pour corrections/validation. Dans la prochaine réunion de la commission, un point sur cette question sera fait (avant le comité de la recherche du 4 juillet). *(pièce jointe)*

1.4 Relations Conseil de Labo du LTCI / Commission de la Recherche

HM précise que ces 2 organes de concertation ont vocation à perdurer car ils se complètent dans l'animation de la recherche, en abordant sous des angles différents (et avec des moyens différents) un même objectif. Il conviendra d'être vigilant à les faire fonctionner en bonne synergie, ce qui devrait être facilité par le nombre important de personnes qui participent aux deux. Il pourra être judicieux de les associer dans certaines réunions.

II - Appel futur & ruptures

Le volet « projets » de l'appel **futur & ruptures** sera à rendre à l'automne (8 septembre dernier délai)

Le volet « thèses » est clos : 52 thèses au total proposées pour l'Institut (dont 20 par TELECOM ParisTech) ; de 12 à 16 thèses seront financées par l'Institut. La sélection sera faite selon des critères d'excellence d'une part et d'adéquation aux axes définis dans l'appel d'autre part.

III - Les indicateurs de la recherche

Présentation de transparents sur les indicateurs de la recherche par l'Institut Telecom (en parallèle, l'AERES élabore ses propres indicateurs de la recherche). *(pièce jointe)*

Des critères de type « visibilité » pourraient être ajoutés (participation au comité de sélection d'une conférence importante, à un comité éditorial de revue...). HM souhaite recueillir les propositions des départements. Il faut cependant veiller à ce que la collecte régulière de ces chiffres n'entraîne pas un surcroît de travail exagéré pour les départements.

Evaluation de l'AERES : elle fait amplement appel à ces indicateurs et à ce titre nous devons nous préparer à les fournir. La prochaine évaluation du LTCI, devrait conduire à une visite fin 2009, afin de donner les résultats pour le renouvellement de l'association Cnrs de 2010. Il faudra prévoir la rédaction du rapport et du projet de laboratoire lors de l'été 2009.

Prochaine réunion de la Commission de la Recherche : **jeudi 26 juin 12h00 à 13h30 en C47**